

POUR RÉPARER ET SCELLER

Mortier de ciment gris

Tous travaux

- ▮ Confection de mortier
- ▮ Confection d'enduits et gobetis
- ▮ Pour petits scellements



GRIS



<p>OUTILS</p>	<p>TEMPÉRATURE D'APPLICATION</p> <p>+ 30 °C + 5 °C</p>	<p>TAUX DE GÂCHAGE</p> <p>1 volume de ciment + 1 à 2 volumes de sable + eau selon consistance voulue</p>	<p>DURÉE DE VIE DU MÉLANGE</p> <p>2 à 3 heures</p>	<p>DÉLAI AVANT FINITION</p> <p>7 jours</p>
----------------------	---	---	---	---

DOMAINE D'EMPLOI : Tous travaux de maçonnerie en neuf et rénovation (réparation, rebouchage de fissures), scellement, jointoiement en mur et sol, intérieur et extérieur sur mortier de ciment, béton et terre cuite.

PRÉPARATION DU SUPPORT : Nettoyer soigneusement le support et éliminer toute substance susceptible de nuire à l'adhérence. Les supports doivent être : propres, sains, secs, non sujets à des remontées d'humidité, solides. Ouvrir les fissures avant application.

PRÉPARATION DE LA GÂCHÉE : Mélanger à sec une truelle de ciment pour 1 à 2 truelles de sable. Mélanger le ciment, le sable avec 0,8 litre d'eau par sac de 2,5 kg, 1,6 litre par sac de 5 kg ou 3,2 litres par sac de 10 kg.

APPLICATION : Appliquer à l'aide d'une truelle le mortier obtenu.

En barbotine (mélange fluide d'eau de de ciment) :
- 1 volume de ciment + 1/2 volume d'eau.

En mortier :
- 1 volume de ciment + 2 volumes de sable + 1/2 volume d'eau.

NETTOYAGE : Le produit frais se nettoie à l'eau, une fois sec il s'élimine mécaniquement.

CONSOMMATION : En fonction des conditions d'utilisation et des mélanges.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI : La température d'application doit être comprise entre + 5°C et + 30°C. Les délais indiqués correspondent à une température de + 23°C. Ils sont rallongés par temps froid et raccourcis par temps chaud. Ne pas appliquer sur des supports gelés ou en cours de dégel, en plein soleil ou sur supports chauds. Le produit frais se nettoie à l'eau.

STOCKAGE : 12 mois en emballage d'origine dans un local tempéré. Produit conforme aux prescriptions du règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, article 47. STOCKER À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ. Fiche de Données Sécurité disponible sur demande.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.